

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi treize novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
mardi 07
novembre 2023

Mis en ligne :
Lundi 20 novembre
2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GARNIER Chrystèle, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel LEFEUVRE Gaël, LETENDRE Christophe, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien

Procurations de vote et mandataires : LEJOLIVET Bertrand donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, VALLEE Priscilla donne pouvoir à NOULLEZ Sébastien

Absents : DA CUNHA Manuel

Monsieur Frédéric PIERRE est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 07 novembre 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 20

Délibération n° 2023-119. Vie associative : Photofolie 2023 - attribution des prix

Rapporteur : Laëtitia TORTELLIER

- VU** l'avis du jury Photofolie réuni le samedi 14 octobre 2023 salle de l'Eclat,
- VU** les votes du public dépouillés le 26 octobre 2023,
- VU** l'avis de la commission vie culturelle et associative en date du 2 novembre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'UNANIMITE :**

D'ATTRIBUER les prix suivants et leurs récompenses aux lauréats de l'édition 2023 de Photofolie :

- Prix noir et blanc à Didier Vervaeke, demeurant à Rennes, 100 € pour sa série « Oiseaux de lignes ».
- Prix couleur à Christian Fléchais, demeurant à Rennes, 100 € pour sa série « Variations nuageuses ».

- Prix créativité à Robert Jean Freund, demeurant à Noyal-sur-Vilaine, 100 € pour sa série « Le sport à la plage ».
- Prix technique à Jean Bouyault, demeurant à Chateaugiron, 100 € pour sa série « Collision de gouttes d'eau ».
- Prix débutant à Yves Louis, demeurant à Bourgarré, 100 € pour sa série « Les couleurs des jardins ».
- Prix du public à Jean-Pierre Leblais, demeurant à Rennes, 100 € pour sa série « Miroir aux mouettes ».

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Gaël LEFEUVRE**

